Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1287

Artikel: Banques et fonds juifs : la fin d'un mythe
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014989

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'entrisme des uns, l'absentéisme des autres

On ne peut reprocher au parti socialiste suisse de rester discret ces derniers temps; à la décision du Comité central de demander la démission de Delamuraz et à la prise de position du groupe socialiste du Parlement, voilà que s'ajoute en ce premier week-end de février l'annonce impromptue du départ de Peter Bodenmann, et les interrogations que laisse planer sa succession. Le faisceau médiatique qui auréole le président socialiste en ce moment réussit à reléguer au second plan non seulement le caractère précipité des déclarations du Comité central, mais aussi les incohérences de fonctionnement d'un appareil de parti.

DANS LE COMMUNIQUÉ de presse du 25 janvier, le Comité central du PSS avoue «avoir débattu de manière intensive du rôle de la Suisse durant la seconde guerre mondiale, des questions actuelles en relation avec les avoirs juifs en déshérence ainsi que de la politique du Conseil fédéral en la matière».

On est en droit de se demander à quel titre un comité central peut se permettre d'entraîner tout un parti dans les marasmes d'une histoire guère reluisante et d'un présent qui ne l'est pas moins. Lors du Comité central du 25 janvier, sur les 120 personnes censées représenter les sections du parti socialiste, seules 40 étaient présentes. Mais ne voyons là rien d'exceptionnel. En effet, au Comité central, le mouvement des présences est fluctuant suivant un invisible équilibre d'absentéisme laxiste et d'assiduité opportuniste. Résultat: bien que les réunions soient mensuelles, les discussions ne sont pas menées sur le long terme, et les résolutions adoptées quelque fois étonnantes. De plus, chaque représentant cantonal est un électron libre, qui peut voter la démission de Delamuraz, de Benedikt Weibel ou de Moritz Leuenberger sans que sa section en soit avertie.

Au problème structurel de la représentativité du Comité central s'ajoutent dans le cas de la séance du 25 janvier des faiblesses organisationnelles qui paraissent quelque peu malheureuses au vu de l'enjeu. Les membres du Comité central reçurent une convocation 10 jours à l'avance mais elle fut annulée, la direction jugeant l'ordre du jour trop peu étoffé; puis, deux jours plus tard, reconvocation avec un point qui mentionnait le problème des fonds juifs, mais sans le texte de la résolution et encore moins la demande de démission de Delamuraz exprimée par Rechsteiner. Le 24 janvier, Peter Bodenmann et Ursula Haffner s'y opposaient publiquement, avant la décision du Comité cantonal.

Le Comité cantonal est composé de 120 membres, il se réunit environ une fois par mois; il représente d'une part les cantons et accueille tous les mandataires du parti: membres du comité directeur, secrétaires cantonaux, parlementaires, conseillers fédéraux, ainsi que 15 membres élus par le Congrès, 5 représentantes du comité des femmes, 5 représentants de la JSS, un représentant de l'OSEO, un représentant de l'association des fonctionnaires fédéraux socialistes, un représentant de l'USS, un représentant des sections étrangères du PSS ainsi que des organisations proches du parti sans droit de vote.

Un quorum est nécessaire

C'est dans ces conditions que le Comité central «réfléchit de manière intensive», c'est dans ces conditions que le parti socialiste suisse soulève un sain débat de fond sur nos responsabilités collectives.

Si le PSS veut que son Comité central obtienne la légitimité que son statut lui impose, il doit alors instaurer un quorum de ses membres, pousser les représentants cantonaux à discuter dans leur section des résolutions à voter. Sinon il est inutile de se doter de structures qui n'ont de sens que pour ceux qui savent les utiliser au bon moment. *gs*

BANQUES ET FONDS JUIFS

La fin d'un mythe

PENDANT LONGTEMPS LES banques suisses ont fait croire que le secret bancaire, sous sa forme exceptionnellement rigoureuse, avait été créé pour protéger les Juifs.

Nous avions fait remarquer que cette préoccupation noble ne correspondait pas aux dates: la loi fut élaborée en 1933 avant la prise du pouvoir par Hitler. Depuis les historiens ont établi que rien n'étayait cette thèse avantageuse. En fait, il s'agissait de protéger ceux qui, dans les pays voisins, voulaient échapper au fisc national.

Aujourd'hui les banques ont mis une sourdine au mythe complaisant. Car si le secret bancaire, dans sa forme helvétique, avait été créé pour abriter les fonds juifs, viendrait tout naturellement la question: puisqu'ils ont été si bien protégés, où sont-ils? *ag*